



SOMMAIRE EXÉCUTIF

Les sciences humaines et les politiques de santé

Novembre 2023

Une note de breffage de la SRC

La COVID-19 nous a brutalement rappelé qu'il est essentiel de comprendre les nouveaux agents pathogènes, mais que cela ne suffit pas à nous protéger contre les maladies. Les solutions biomédicales et techniques sont nécessaires, mais elles ne préviennent ni ne résolvent les problèmes de désinformation, de réticence à la vaccination ou de résistance aux mesures de santé publique, pas plus qu'elles ne suffisent à faire progresser le développement de systèmes de santé plus équitables et plus efficaces.

Répondre à une crise comme une pandémie nécessite une collaboration approfondie qui s'appuie sur un éventail diversifié de méthodologies et de points de vue. En plus de la science, il est impératif de comprendre les cultures, les valeurs, les langues, les histoires et les autres déterminants du comportement humain. Dans cette note de breffage, nous soutenons que les sciences humaines – un ensemble de domaines méthodologiquement divers qui comprennent des sphères d'études interdisciplinaires recoupant plutôt largement les déterminants sociaux de la santé – constituent une source sous-utilisée de connaissances culturelles et sociales qui sont de plus en plus importantes et qui pourraient être mieux exploitées dans le cadre d'une telle collaboration.

Les sciences humaines abordent la santé et la maladie comme des éléments de la condition humaine. Leur perspective historique pourrait être mobilisée plus efficacement pour explorer le contexte social et culturel dans lequel s'inscrit et évolue la science, ce qui nous aiderait à comprendre les différents facteurs qui sous-tendent les perceptions, les préoccupations et les hypothèses. Les spécialistes de la littérature, des études cinématographiques, des religions, de l'histoire, des langues et autres disciplines des sciences humaines peuvent accroître l'efficacité et le caractère inclusif des politiques, des documents éducatifs et du matériel de communication en utilisant des outils pour décoder les significations culturelles des mots et des images, pour analyser la rhétorique et les différents publics cibles et pour élaborer des messages nuancés dans différentes langues et idiomes culturels.

Les chercheurs et praticiens des sciences humaines peuvent également créer des fonds d'archives pour éclairer l'élaboration des politiques, la distribution des ressources et même les avancées épidémiologiques. Grâce aux nouvelles formes de communication et de collecte de données numériques, qui permettent d'accéder aux points de vue et aux expériences d'un large spectre de la population, de tels fonds d'archives pourraient exercer une influence transformatrice.

Au cours des dernières décennies, plusieurs appels à la collaboration ont été lancés pour accroître la capacité du Canada à mieux comprendre les déterminants culturels et sociaux de la santé et à agir sur eux. Le plus récent de ces appels a été lancé dans le *Rapport du comité consultatif sur le système fédéral de soutien à la recherche*, qui a souligné l'importance de recourir à des

recherches multidisciplinaires pour répondre à des questions scientifiques complexes et pour traiter les problèmes et les solutions prioritaires.

Nous exhortons donc instamment les autorités à faire appel aux sciences humaines – et à leur corpus solide et bien établi d'études sur la santé – pour mener ce travail multidisciplinaire. À cette fin, nous offrons aux gouvernements fédéral et provinciaux, aux universités et aux organismes clés sept recommandations qui visent à tirer parti des sciences humaines pour accroître l'efficacité de la recherche, de l'éducation, de la planification et des politiques publiques.

La mise en œuvre de ces recommandations ne nécessiterait pas de nouveaux investissements ou changements structurels majeurs; le but serait plutôt d'intégrer l'expertise des sciences humaines dans les discussions et les initiatives actuelles et d'accroître la capacité du secteur des sciences humaines à contribuer à l'objectif partagé par toutes les disciplines ayant trait à la santé : améliorer le bien-être des personnes et de leurs communautés.

Recommandations

1. L'expertise en sciences humaines devrait être prise en compte dans la planification des urgences sanitaires effectuée aux niveaux fédéral et provincial/territorial.
2. Les organismes de financement de la recherche, y compris les organismes fédéraux, devraient soutenir la réalisation de recherches liées aux déterminants culturels et sociaux de la santé, à la culture et à l'histoire de la santé publique, aux impacts sociaux et sanitaires longitudinaux des crises de santé publique et à d'autres domaines d'étude de la santé insuffisamment pris en compte, afin d'améliorer la formation des diplômés et des postdoctorants et de renforcer le savoir issu de toutes les disciplines touchant à la santé, y compris les sciences humaines et les sciences sociales.
3. Les IRSC, le CRSH et les organismes de financement provinciaux devraient collaborer à des initiatives visant à soutenir l'archivage et l'analyse des mesures prises en réponse à la pandémie, y compris dans les sphères des médias sociaux, de l'organisation populaire, de la santé publique, de l'expression créative et des expériences individuelles, afin de soutenir l'établissement d'une base de connaissances qui contribuera à accroître l'efficacité des interventions mises en œuvre en réponse aux crises sanitaires.
4. Les organismes d'accréditation des médecins, comme le Conseil médical du Canada, devraient imposer comme exigence une formation historique et culturelle sur les maladies infectieuses et la santé publique.
5. Le CRSH devrait offrir un programme semblable au programme des Bourses d'apprentissage en matière d'impact sur le système de santé des IRSC.
6. Les universités devraient valoriser la sensibilisation et l'éducation du public effectuée par les professeurs des domaines touchant à la santé et promouvoir la recherche en santé dans toutes les disciplines, afin de soutenir l'objectif de la responsabilité sociale. Cet effort devrait être accompagné de mesures de soutien et de formation.
7. L'ASPC, en partenariat avec les trois organismes subventionnaires de la recherche fédéraux, devrait organiser autour d'un thème de santé publique d'actualité une conférence fédérale annuelle qui réunirait des universitaires de toutes les disciplines qui abordent des questions liées à la santé, y compris des sciences humaines, ainsi que des cliniciens et des décideurs, afin de favoriser l'échange de connaissances intersectorielles entre les provinces et les territoires.